



# Les Jeux de la XVIIe Olympiade à Rome - 1960

(Suite de nos bulletins 62, 63 et 64.)

## LA CAPACITÉ DE LOGEMENTS A ROME

Le Haut Commissaire au Tourisme a depuis longtemps étudié le problème du logement afin de faire face, comme il se doit, aux nécessités de 1960.

Attendu que, chaque jour, les places disponibles dans les différents stades dépasseront en moyenne le chiffre de 200 000 mais qu'une partie d'entre elles seront occupées par des habitants de Rome et par leurs hôtes, l'« Ente Provinciale per il Turismo » peut tabler sur environ 120 000 à 130 000 présences journalières.

Pour les touristes en général, cet organisme aura recours : 1. aux hôtels ; 2. aux instituts ; 3. aux appartements privés ; 4. aux logements collectifs.

La Commune de Rome — y compris par conséquent Ostie et Frégène que l'on peut atteindre facilement — dispose actuellement de 25 000 lits environ. Compte tenu des programmes de nouvelles constructions et d'agrandissement, et de ceux en cours, on peut estimer que d'ici 1960 les hôtels et les pensions auront une disponibilité de 30 000 lits auxquels on pourrait ajouter 1500 autres lits dans les localités avoisinantes.

Outre aux hôtels existant et à ceux qui seront construits, on aura recours, pour la masse des visiteurs, à l'équipement complémentaire ; on devrait pouvoir compter sur un minimum de 10 000 lits dans différents instituts. Cette forme d'hospitalité a été normalement utilisée lors des précédentes Olympiades ; on fera de même en Italie à l'occasion de manifestations exceptionnelles.

L'utilisation des appartements privés pourra également représenter une forme d'hospitalité sympathique et une participation des citoyens à la manifestation olympique ; on espère disposer ainsi de quelque 20 000 lits supplémentaires.

En outre, les campings seront agrandis et mieux répartis autour de Rome. Grâce à la concession de terrains à des organismes privés — tels le Touring-Club italien, l'Association des Campeurs, etc. — et éventuellement avec la participation de particuliers prenant à leur compte l'aménagement de campings, il devrait être possible de disposer pour les Olympiades d'une organisation de camping appropriée.

La Municipalité de Rome a déjà concédé un nouveau terrain dans la zone de Castel-fusano ; il en sera probablement de même dans la zone de Forte Antenne. D'autres campings de moindre importance seront disséminés le long de la voie aurélienne et installés, si possible, à l'intérieur de la Villa Ada.

On pourrait loger ainsi plus de 20 000 personnes. Ce faisant, et avec les hôtels, les instituts, les appartements privés et les terrains de camping, on arriverait à un total de 100.000 places auxquelles, en cas d'extrême nécessité, viendraient éventuellement s'ajouter les 15 000 à 20 000 places fournies par les bâtiments scolaires.

La coordination et le recensement de tout l'équipement complémentaire ont été pris en charge par l'« Ente Provinciale per il Turismo » de Rome - via Barberini 47 : à cet effet un service de logements sera mis en fonction. Ce service établira le classement et le recensement de tous les logements disponibles et pourvoira aux réservations d'après les demandes qui pourront parvenir de la part d'agences de voyages, d'associations et de particuliers. A ce sujet, une fiche spéciale de réservation sera établie et abondamment diffusée dans tous les pays du monde.

Le Service de logements fera naturellement appel à la collaboration des bureaux d'information de l'E.P.T. et de la Municipalité de Rome en subordonnant son action à des principes de souplesse et de praticabilité.

(Nous craignons, pour notre part, que le chiffre de 120 000 visiteurs cité dans cet article ne soit inférieur à ce qu'il sera en réalité en tenant compte des visiteurs olympiques, de l'attrait de Rome et des touristes nombreux qui visitent déjà la Ville Eternelle à cette époque de l'année. *Réd.*)

## LA MÉDAILLE POUR LES VAINQUEURS

A l'occasion de la IX<sup>e</sup> Olympiade célébrée à Amsterdam en 1928, l'on a adopté la médaille originale de M. le Prof. Cassioli de Florence.

Au cours des Olympiades successives, c'est-à-dire à Los Angeles (1932), Berlin (1936), Londres (1948), Helsinki (1952) et Melbourne (1956), l'on a conservé le même sujet, donnant ainsi origine à la tradition qui a suggéré au Comité International Olympique, lors des

travaux de la 54<sup>e</sup> session du mois de mai dernier à Tokyo, de reprendre le même sujet pour les médailles destinées aux vainqueurs des Jeux de 1960.

Les médailles assignées aux vainqueurs olympiques des Jeux de Rome porteront donc sur l'avvers l'allégorie conçue et dessinée par M. le Prof. Cassioli et sur le revers seront graves les mots suivants : « Giochi della XVII<sup>e</sup> Olimpiade - Roma - 1960 ».

#### CALCUL PROVISOIRE DE LA PARTICIPATION

A ce jour, le Comité Organisateur des Jeux de la XVII<sup>e</sup> Olympiade a pu établir, sur la base d'un examen ultérieur des adhésions, le nombre d'athlètes qui, selon toute probabilité, se présenteront à Rome en 1960.

On a groupé les informations de 46 Comités Nationaux Olympiques sur 89 adhérents au Comité International Olympique et l'on a déjà atteint le nombre de 5469 athlètes, dont 4685 hommes et 784 femmes.

#### LA PISCINE DES ROSES

A l'E.U.R., tout près du « Palazzo dello Sport » qui, du haut de la colline, domine les alentours, une piscine destinée au tournoi olympique de water-polo est en cours de construction.

Cette entreprise, effectuée par les soins du Comitato Olimpico Nazionale Italiano, appartient aussi à l'ensemble d'installations conçues pour les prochains Jeux et pour les besoins sportifs de la capitale.

Le bassin mesurant 50 mètres de long et 25 mètres de large, sera construit en ciment armé, d'une profondeur de 2 mètres dans la partie réservée aux épreuves de water-polo, tandis que le reste se relèvera pour atteindre un mètre au-dessous du niveau de l'eau.

Près de la piscine se dresseront deux pavillons : l'un muni de vestiaires pour les athlètes des deux sexes (soit 63 cabines) et l'autre pour le public, ainsi que de toilettes. De là on accèdera au bassin, par un passage disposant au plafond et sur les murs d'appareils spéciaux permettant d'asperger les athlètes qui se rendent aux diverses épreuves.

Le second bâtiment comprendra l'appartement du gardien, le vestiaire du personnel, les locaux destinés aux membres de la Direction et aux Juges d'épreuves, ainsi que les services pour le public, à savoir le bar, les vestiaires, etc.

A l'extérieur s'étendra un grand *solarium*, entièrement orné de fleurs, parmi lesquelles domineront les roses, de façon à rendre cette piscine délicieusement pittoresque et riante.

Enfin on travaille sans relâche à une nouvelle zone sportive, située du côté opposé de la grande artère Cristoforo Colombo conduisant directement à la mer, là où s'étendent de part et d'autre de l'autostrade les deux immenses exèdres.

Ces deux aires mesurant au total dix hectares accueilleront un grand ensemble d'installations sportives comprenant des terrains de football, de rugby et de hockey sur gazon, des palestres couvertes, des pistes pour le patinage et l'athlétisme.

#### L'EXPOSITION D'ART AU PALAIS DES SCIENCES

D'abord prévue au Palazzo della Civiltà, l'Exposition du *Sport dans l'Histoire et dans l'Art* se tiendra au Palazzo delle Scienze à l'E.U.R.

L'exposition mettra en valeur l'histoire et l'iconographie de chaque sport en Italie depuis l'antiquité jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle : au cours du long cycle envisagé ce recueil d'ouvrages montrera comment l'art peut trouver chez l'athlète le modèle d'une perfection inspiratrice de véritables chefs-d'œuvre. L'exposition comprendra treize sections et s'étendra sur 7000 m<sup>2</sup> environ.

#### OLYMPISME ET ART

Les Jeux Olympiques ont inspiré de tous temps la fantaisie des artistes. De magnifiques œuvres d'art prouvent que sculpteurs, peintres et poètes ont su découvrir dans le sport le symbole et la manifestation d'un idéal et que l'athlète a donné origine à d'authentiques chefs-d'œuvre. Mais l'Olympiade inspira aussi dramaturges et compositeurs. Parmi les plus connus, l'on remarque Pietro Metastasio (1698-1782) qui écrivit, en 1733, un mélodrame en trois actes, *Olympiade*, considéré comme l'une de ses œuvres les plus réussies, et qui traite un épisode des Jeux Olympiques. Ce mélodrame fut représenté à Vienne la même année, avec musique d'Antonio Caldara (1670-1736). Presque en même temps, Antonio Vivaldi (1678-1741) composa sur le même sujet une œuvre qui fut représentée à Venise un an après.

Giovanni Battista Pergolesi (1710-1736) mit en musique lui aussi une œuvre intitulée *Olympiade*, considérée comme la plus importante de celles qui s'inspirent du mélodrame de Métastase : cette dernière, représentée à Rome en 1735, donc seulement un an après celle de Vivaldi, est jugée encore de nos jours comme la plus importante des compositions sérieuses de Pergolesi.

Mais ce sujet *Olympiade* a inspiré aussi bien d'autres musiciens de renommée indiscutable : parmi lesquels, nous citerons ceux qui l'ont célébrée en composant les œuvres les plus notoires : Leonardo Leo, Johann Adolph Hasse, Nicolo Piccinni, Nicola Iommelli, Gaspare Sacchini, Christian Bach, Tommaso Traetta, Giuseppe Sarti, et enfin Domenico Cimarosa et Giovanni Paisiello. Les ouvrages de ces deux derniers compositeurs furent représentés respectivement à Vicence en 1783 et à Naples en 1786.